



Le 24 avril 2019

PAR COURRIEL



Pierre Gagnon
Vice-président exécutif -- Affaires
corporatives et juridiques et chef de la
gouvernance
Edifice Jean-Lesage
20^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information C-6664

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 3 avril 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

« ... J'aimerais obtenir le montant en argent déboursé par Hydro-Québec par année pour les libérations syndicales de ses employés au cours des cinq dernières années. Je souhaite obtenir l'information pour toutes les unités syndicales de la société d'État. J'aimerais aussi obtenir le pourcentage de la charge assumée par l'employeur. »

En réponse à votre demande, nous vous référons aux tableaux ci-annexés indiquant, pour les années 2014 à 2018 inclusivement, les montants déboursés pour le temps consacré à la libération syndicale des employés d'Hydro-Québec, incluant le déroulement des rencontres et la préparation des différents comités prévus aux conventions collectives entre la direction et les syndicats, notamment en matière de santé-sécurité et relations de travail.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

Le responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Pierre Gagnon

p. j.